

L'Abaille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Printed at the First Office of New Orleans at Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REBUT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Table with 2 columns: Time (7h, Midi, 3 P.M., 6 P.M.) and Temperature (Fahrenheit Centigrade).

Politique et affaires.

La rareté et la cherté consécutives de l'argent ne sont pas sans exercer une influence démoralisante sur les affaires des Etats-Unis en général. Une crise désastreuse n'est certes pas à craindre, car les besoins d'une immense population indigène qui va sans cesse en augmentant et des populations qui doivent se procurer les articles de première nécessité, sont assez grands pour qu'on ne craigne pas une paralysie complète du trafic. Mais il n'en est pas moins vrai que certaines grandes industries souffrent au point qu'elles se voient dans l'obligation de réduire considérablement leur personnel, que de fortes commandes faites antérieurement en prévision d'une augmentation d'affaires sont retirées, que toutes les valeurs baissent avec une inquiétante persistance en dépit des efforts des spéculateurs qui voient la risée se dresser devant eux. La compagnie Pullman, qui a le monopole des wagons-lits, ne seules dans les Etats-Unis mais pratiquement dans le monde entier, a réduit récemment son personnel d'ouvriers de 5000 hommes, et elle s'apprête à en renvoyer 2500 autres. A même temps la compagnie de chemin de fer de Baltimore et Ohio, une des plus importantes du pays, retire une commande faite il y a seulement quelques mois. C'est une preuve incontestable que ses affaires déclinent, ou, que, tout au moins, elles ne prennent pas l'extension sur laquelle elle pouvait compter dans des conditions normales. Et ce ne sont que deux exemples entre plusieurs, car d'autres grandes fabriques et compagnies ont pris ou vont prendre des mesures pour réduire leur personnel, le montant de leurs affaires ne leur permettant plus de supporter d'aussi fortes dépenses que précédemment. Il en résultera inévitablement des souffrances, et il ne peut être que mauvais que le gouvernement s'occupe, dans la mesure de ses moyens, de relever une situation qui, si elle n'est pas périlleuse au sens absolu du mot, est évidemment de nature à causer des inquiétudes.

Seule la politique nechôme pas... Les hommes des deux grands partis s'y plongent chaque jour plus profondément. Le président Roosevelt va rentrer à Washington à la fin du mois, et il n'est question que de la lutte qu'il va entreprendre, ou plutôt continuer contre le gouverneur de l'Etat de New York, M. Hughes, qui a des aspirations présidentielles et est soutenu par de nombreux et ardents partisans. Et toutes les factions mobilisent leurs forces dans l'état-empire et dans d'autres états, tandis que la panique menace les Bourses, que les industries périclitent, que le commerce et l'agriculture trouvent de plus en plus difficilement l'argent qui leur est nécessaire. Mais cette période difficile s'écoulera sans qu'on ait à regretter de sérieux désastres; un pays comme les Etats-Unis offre trop de ressources pour qu'une crise y prenne un caractère grave. On peut, toutefois, craindre que et on y faisait moins de politique les affaires aient probablement mieux.

NOBLES FUSIONS.

Chronique parisienne: Nombres déjà sont les alliances contractées entre la vieille aristocratie et la noblesse impériale.

La très sympathique union prochaine du marquis de Montesson-Fezensac avec Mlle Masséna, fille du prince d'Essling, arrière-petite-fille du vainqueur de Rivoli, nous remet en mémoire quelques unes de ces alliances. Longtemps elles n'ont été que des exceptions: le faubourg Saint-Germain, tout en faisant place légitime aux descendants de glorieux compagnons d'armes de Napoléon, leur tenait en raison de la divergence d'opinions de la plupart d'entre eux, un semblant de rigueur. Ceux qui, au contraire, étaient franchement ralliés à la dynastie des Bourbons, recevaient accueil très courtis.

Les fils du maréchal Clarke n'ayant pas laissé de postérité, c'est le comte de Goyon, petit-fils de la duchesse de Fenezac, née Clarke, qui porte aujourd'hui le titre de duc de Feltré. Le mariage, à la fin du second Empire, de la belle princesse Anne Murat avec le duc de Mouchy, chef d'une des branches de la maison de Noailles, eut un grand retentissement. Si rallié qu'il fut à la dynastie impériale, c'était un événement qu'un Noailles épousant la nièce à la mode de Bretagne de l'Empereur. On sait avec quel tact la duchesse de Mouchy a rempli, en tête de la société où elle tenait le sceptre de l'élegance, son rôle mixte de proche parente des Napoléons et d'alliée à toutes les grandes familles du faubourg Saint-Germain. Son fils unique, le prince de Poix, mort si prématurément, avait épousé Mlle de Courval. La tante de celle-ci était la marquise de Chaponay.

Une autre grande alliance s'est contractée il y a peu d'années entre les princes Murat et une des plus illustres Maisons d'ancien régime. La seconde fille du duc et de la duchesse de Rohan a épousé le prince Lucien Murat, fils du prince Achille Murat, et d'une princesse de Mingrèze. On sait que Savary, duc de Rovigo, avait épousé Mlle de Faudos, que son petit-fils, le baron de Soubeyran, s'est allié à la famille de Saint-Aulaire; et se voit-on que l'autre ministre de la police de Napoléon, Fouché, duc d'Ortrante, avait, en secondes noces, épousé une Castellane? Mlle de Rohan-Chabot, fille du comte de Chabot, est veuve du comte de Cambacérès, petit-neveu de l'archi-chancelier.

Reprenons la série des mariages. Nous trouvons une des filles de Davout, prince d'Eckmühl, mariée au marquis de Blocheville et tenant jusqu'à ses derniers jours un salon électrique des plus réputés. L'autre était la comtesse Vigier. Une petite-fille du maréchal Suchet, duc d'Albaféra, a été mariée au marquis de Bonnaval. Le fils né de cette union a épousé Mlle d'Haussonville, petite-fille du marquis d'Harcourt. La sœur de celle-ci est la comtesse Li Marois. Le fils du maréchal Soult ne laissa que deux filles, la baronne Reille et la comtesse de Guitaut; mais le second fils de la marquise de Mornay, fille du maréchal, fut autorisé à relever le nom de Soult de Dalmatie. La marquise de Balleroy, née de Mornay, est l'arrière-petite-fille du maréchal Soult.

On vient de prononcer le nom de Reille. Des descendants du maréchal, les uns se sont alliés aux familles du premier Empire, comme le vicomte Gustave Reille, marié à Mlle Masséna d'Essling et le baron René Reille, dont la veuve si dévouée aux œuvres religieuses et charitables, est née Soult de Dalmatie, comme nous venons de le dire. Le fils aîné, le général comte Reille, s'est uni à la comtesse de Barbentane. Le comte Reille actuel a épousé il y a peu d'années Mlle du Luart; sa mère, la vicomtesse Reille, est née Dreuze-Brié.

Par les comtes D'lon, nous retrouvons un parenté de la Maison de Fitz-James avec les descendants du comte Bertrand, le grand-maréchal de l'Empereur. Quand il y a une quinzaine d'années mourut Mme Amédée Thayer, dernière survivante de la postérité du général, ce fut le marquis de Biron, qui, en qualité de neveu et d'héritier de la défunte, tint à offrir au prince Napoléon les précieux souvenirs de Sainte-Hélène faisant partie de la succession. On sait que le troisième duc de Conigliano n'a laissé qu'une fille, mariée au puiné des Gramont, le duc de Lesparre.

Faut-il rappeler que la comtesse de La Bédoyère, née La Rochelambert, épousa en secondes noccs le prince de La Moskowa? La comtesse de Maillé douzière est fille du duc de Plaisance et petite-fille du maréchal Berthier, prince de Wagram. Son fils aîné, le duc de Plaisance, était marié à Mlle de La Rochefoucauld d'Estissac. La comtesse d'Hautpoul, morte il y a un an, était née Wagram. On sait que les deux filles du prince de Wagram actuel sont l'une princesse de La Tour d'Auvergne-Lauraguis, l'autre princesse Jacques de Broglie. Leur tante, la princesse Elisabeth de Wagram avait épousé le marquis de Turanne, officier de marine très distingué. Le comte de Caraman, frère du duc de Caraman, est époux de la fille unique du duc de Padoue; un de ses fils a épousé Mlle de Rohan-Chabot. La duchesse de Bellune est née d'Espriès.

La descendance d'Oudinot, duc de Reggio, celui que Napoléon présentait au Tsar Alexandre comme le Bayard de l'armée, s'est maintes fois allié à la vieille noblesse française. La marquise Oudinot, qui a laissé de si intéressants mémoires, était née de Coucy. La duchesse de Reggio douzière, morte l'année dernière, était la fille du général marquis de Castelbajac, et par sa mère appartenait à la branche aînée des La Rochefoucauld. Sa fille est la marquise de Quinsonas. Sa belle-fille est la petite-fille du vicomte de Gormenin, le célèbre orateur. La duchesse de Trévise douzière est née Kervéguen; la fille unique du marquis et de la mar-

quise de Trévise a épousé le prince de Cystria, fils aîné du prince de Faucigny-Lucinge. Le général marquis d'Espéuille est marié à la seconde fille du duc de Bassano, grand-chambellan de Napoléon III; sa nièce, la jeune duchesse de Vicence, est née des Cars. Les Villeneuve ont contracté plusieurs alliances avec les familles du premier Empire. La princesse Jeanne Boraparte a épousé le marquis de Villeneuve-Eclappon; la comtesse de Montebello, mère du comte Jean, marié à Mlle de Briey, était née Villeneuve-Bargemon; également la vicomtesse Cornudet. Le comte de Massa, fils du marquis et de la marquise de Massa et qui sera duc un jour, a épousé Mlle de Boutry, fille de la comtesse, née Bernis, et sœur de la comtesse de Dreuze-Brié.

Le fils aîné du marquis de Montebello, notre ancien ambassadeur de Russie, est marié à Mlle de Salignac-Fénelon. La sœur du comte de Lagrange était devenue duchesse d'Istrie. Son salon fut longtemps un des plus intéressants de Paris. La duchesse Tascher de La Pagerie actuelle est née Amelot de Chaillois. Le second général comte de Palikao laissa deux filles: l'aînée, enlevée si prématurément, était la comtesse Fortuné d'Andigné, la seconde s'est unie l'an passé au marquis de Mortemant. Il est d'autres alliances qui échappent et peut-être non moins illustres. La fusion des deux aristocraties que Napoléon leur décrivait fort se fait de jour en jour plus patente, et de ces alliances, les deux noblesses se rehaussent encore. Alors que tout semblait péricliter, elles resteront gardiennes de nos belles traditions d'honneur.

THEATRES. TULANE. Le fashionable Théâtre Tulane est foulé à chaque représentation de "The Clansman", une œuvre de grande valeur que jouent des artistes de réel talent. Cette pièce est donnée en matinée aujourd'hui et il y aura inévitablement une chambre aussi nombreuse qu'élegante.

ORPHEUM. Les deux représentations de vaudeville hier à l'Orpheum ont obtenu le même grand succès que la première lundi soir. La direction a débuté dans les meilleures conditions, et on peut prédire une vogue exceptionnelle au joli théâtre de la rue St-Charles pendant toute la saison.

DAUPHINE. Les artistes de la troupe Barry-Burke donnent cette semaine "Under the Russian Flag", un mélodrame que notre public connaît depuis longtemps mais qu'il revoit toujours avec plaisir, surtout quand il est interprété avec autant de talent qu'il l'est présentement.

CRESCENT. Les interprètes de "McFadden's Flats", une comédie déopilante, ont été couverts d'applaudissements hier en matinée et le soir. Cette pièce qui a été entièrement remaniée pour la tournée de cette saison est une des plus amusantes du répertoire américain. Des salles comblées sont assurées toute la semaine au Crescent.

DEPECHEES TELEGRAPHIQUES

La situation au Maroc.

Paris, 17 septembre.—La situation paraît s'améliorer rapidement au Maroc et le gouvernement français est pleinement satisfait de la tournure prise par les événements. Les dernières dépêches parvenues de Casablanca permettent de croire que les chefs marocains acceptent les conditions de paix qui leur ont été posées par le général Druce. Ces conditions sont les suivantes: 1° La punition des auteurs du massacre de Casablanca et des chefs du mouvement. 2° Une entente suivant laquelle aucun guerrier marocain ne doit entrer armé dans un rayon de douze kilomètres de la ville. 3° L'acceptation en principe du paiement d'une indemnité de guerre dont le montant sera fixé par les gouvernements français et espagnol. 4° La remise d'otages comme garantie que ces conditions seront remplies.

Dans les milieux officiels français on fait remarquer que l'indemnité de guerre imposée aux marocains est indépendante de l'indemnité qui sera plus tard réclamée au Sultan pour les pertes subies par des européens à Casablanca. Si la paix est conclue aux conditions ci-dessus mentionnées, aucune nouvelle troupe ne serait débarquée au Maroc. On s'attend à ce que les chefs des tribus marocaines donnent une réponse définitive au général Druce dans la journée de jeudi.

La lutte entre les sultans rivaux ne préoccupe pas les gouvernements français et espagnol dont l'action est entièrement limitée au rétablissement de l'ordre dans les ports du littoral marocain. Il est probable qu'avec l'assentiment de Mohammed el Gabbès, représentant du Sultan à Tanger, un corps de police indigène sous la direction d'officiers français et espagnols sera prochainement formé dans cette ville.

Incendie dans une mine. Tokio, 17 septembre.—Trente personnes ont péri et 100 maisons ont été brûlées ce matin près de la mine Krakabe dans les environs de Kotaro. Pendant qu'on essayait de sauver une mine dans laquelle avait éclaté un incendie, le réservoir d'eau s'est brisé et a inondé une partie du village. Nombre de femmes et d'enfants sont parmi les victimes.

Nombreuses victimes d'une explosion. Tokio, 17 septembre.—Une explosion fatale a eu lieu sur le cuirassé "Kishima" aujourd'hui, et a causé la mort de cinq officiers dont les noms ne sont pas donnés et de vingt-deux hommes. Dix officiers et six hommes ont été grièvement blessés, et deux

officiers et six hommes ont éprouvé de légères blessures. On fait des recherches sur la cause de l'explosion. La coque du "Kishima" n'est pas endommagée.

Les Japonais dans le Nord-Ouest. Lincoln, Neb., 17 septembre.—Le Dr J. D. Jones, de Murdock, Neb., a informé aujourd'hui le Bureau sanitaire d'Etat qu'il avait découvert vingt cas de beri beri parmi les ouvriers japonais dans les mines d'Alvo, Neb. Le Bureau de Santé a immédiatement délégué deux représentants sur les lieux afin d'ouvrir une enquête.

Le Dr Jones déclare que la maladie offre une grande analogie avec la paralysie et qu'elle paraît être contagieuse.

Le roi de Siam en Allemagne. Berlin, 17 septembre.—Sa Majesté Chulalongkorn, roi de Siam, a l'intention de donner une grande fête à Hambourg à l'occasion de son anniversaire de naissance le 21 septembre prochain.

Le Casino sera gracieusement décoré pour la circonstance et la bière coulera à flots. Un souper auquel seront conviés 600 personnes sera donné dans la grande salle du Casino. Le roi donnera en outre 6,000 dollars à la municipalité de Hambourg pour être distribués aux pauvres de la ville.

La récolte de coton en Egypte. Le Caire, 17 septembre.—La récolte de coton dans la Basse Egypte est la plus forte que ce pays ait faite depuis dix ans. Elle s'éleva à plus de 7,000,000 de cantars (le cantar est égal à 99 livres) et rapportera plus de 150,000,000 de dollars.

L'affaire Thaw. New York, 17 septembre.—Lorsque la section criminelle de la Cour Suprême s'ouvrira le mois prochain, M. Martin W. Littleton, principal avocat d'Harry K. Thaw, le meurtrier de Stanford White, demandera que le procès de son client soit immédiatement commencé. Il est probable que l'avocat de district, M. Jerome, s'opposera à la demande de l'avocat et demandera que les débats de cette affaire soient renvoyés jusqu'à la session de décembre.

Construction de sous-marins. Washington, 17 septembre.—Le secrétaire de la marine, M. Metcalf, signera bientôt des contrats avec divers chantiers américains pour la construction de 9 sous-marins, du modèle "Holland". Le Congrès, dans sa dernière session, a alloué une somme de 3,000,000 de dollars au département de la marine pour la construction de ces bâtiments.

Au Labrador. Battle Harbor, Labrador, 17 septembre, via St-Jean de Terre-Neuve.—Le Dr Wilfred Grenfell, le missionnaire bien connu qui depuis le mois dernier fait une croisière sur la côte du Labrador, rapporte que les Esquimaux sont dans une profonde misère par suite des mauvais résultats de la saison de pêche qui vient de se terminer. Les missionnaires moraves établis sur cette partie de la côte font tout leur possible pour secourir les infortunés pêcheurs.

Mauvais ménage. Hier vers deux heures et demi de l'après-midi une querelle éclatée rue Paydraz, 936, entre Stephen Jozsa et sa femme. Il paraît que Jozsa, qui est séparé de sa femme depuis quelque temps, est entré chez elle et lui a arraché son enfant des bras, et en même temps l'a frappée à la tête. Elle a répondu en tirant un coup de revolver sur son mari, mais ne l'a pas atteint. Celui-ci a mis l'enfant à terre et s'est enfui. Une plainte en police correctionnelle sera formulée ce matin contre la femme.

DEMANDEAISONS ET PLAIES VIVES

Garçon Malheureux Pendant 12 Ans—Eczéma Sur Tout le Corps, en Ecailles Rudes, Fonguilles, Enflammées, et Contuses—Ces Dégâts Incurables, mais Complètement Guéri par Deux Assortiments de Remèdes Cutanés.

SA PEAU MAINTENANT AUSSI FINE ET DOUCE QUE LA SOIE

"Je désire vous faire savoir que votre merveilleux Cuticura a eu un terme à deux années de souffrances qu'il m'a fallu passer avec mon dieu. Quand il était en bas âge je remarquai sur son corps une tache rouge que je traitai avec différents remèdes pendant à peu près cinq ans, mais la tache s'étendit, je le soufflai, au sein de médicaments. Sous leur traitement la maladie s'étendit à quatre différentes parties de son corps. Plus les médicaments le soignèrent et plus il empirait. Le jour, les plaies devenaient rudes et formaient des sortes d'écailles. La nuit, elles se fendaient, s'enflammaient et se gonflaient beaucoup, le brûlant et lui causant de terribles démangeaisons. Quand je pense à ce qu'il souffrit, mon cœur se serre. C'est pourquoi je suis si reconnaissant à votre merveilleux Cuticura et je me détermine à l'essayer."

"L'Opinion Cuticura, je vous le dis, vaut son pesant d'or. Après que j'eusse employé la première boîte de Cuticura, il y eut une grande amélioration, et mon enfant fut guéri après l'usage de second assortiment de Savon Cuticura, d'Opinion Cuticura et de Remède Cuticura. Il a maintenant douce peau et se portait aussi bien que d'habitude. Le Dr. Michael Newman, 7 Avenue Sumner, Brooklyn, N. Y., 16 Avril 1905."

Suspension de paiements. M. L. H. Hardie et Cie, commissionnaires en coton, ont suspendu leurs paiements hier matin. L'heure du règlement des comptes la maison a fait remettre à M. H. G. Hester, secrétaire de la Bourse au Coton, une note ainsi conçue: "La Nouvelle-Orléans, 17 sept. 1907. M. H. G. Hester, secrétaire. Cher Monsieur: Nous regrettons d'annoncer que nous ne sommes pas en mesure de remplir nos obligations au règlement de dix heures 30. Signé: L. H. HARDIE et Cie."

La maison comprend L. M. Hardie et L. H. Hardie. Ce dernier appartient aussi à la maison John T. Hardie's Sons, une des plus anciennes et des mieux connues sur le marché. La suspension a été immédiatement annoncée à la Bourse, où l'impression a été qu'elle ne serait que temporaire.

Le montant des différences dues par la maison L. H. Hardie et Cie ne dépassera pas \$20,000, et elle n'a suspendu ses paiements que parce qu'elle n'a pu recouvrer à temps auprès de divers clients des sommes sur lesquelles elle comptait.

Feuilleton

L'ABEILLE DE LA N. O.

Calvaire de Femme

GRAND ROMAN INÉDIT

Par Daniel Lesueur

DEUXIEME PARTIE

L'ENFANT

11

DEUX CŒURS DE FEMMES.

Celui-ci, d'un rapide coup d'œil, examina la jeune modeste, mais assez coquette, de la visiteuse, sa physiologie empreinte d'une grâce honnête, et il jugea qu'elle était digne d'arriver au moins jusqu'à la comtesse en effet. —Entrez là dans le vestibule, conseilla-t-il. Demandez au valet de pied Mlle Joséphine, la première femme de chambre. Si c'est pour de la lingerie ou de la couture, vous vous débrouillerez avec elle. Mlle Joséphine fut aussi facilement accessible. Mais quand Adeline lui demanda de l'introduire auprès de la comtesse, ce fut une autre affaire. —Cependant, par une espèce de solidarité féminine dans les mystères et les secrets, la fine suivante eut dit qu'après tout sa maîtresse ne serait peut-être pas fâchée de recevoir une personne qui paraissait assurée d'apporter quelque message intéressant. —Je vais demander à madame la comtesse, dit-elle. —Qu'est-ce que c'est?... Quel est le sort de femme?... questionna en effet Mme d'Herquancy avec une précipitation presque haletante. —Tout de suite elle avait pensé: "Peut-être quelqu'un qui vient d'apprendre où est Tiennot." —Une personne jeune, l'air d'une ouvrière bien, expliqua Joséphine.

—Elle ne vous a pas dit ce qu'elle veut? questionna Solange, décidée à recevoir, mais s'efforçant de prendre un ton indifférent. —Elle ne le dira qu'à madame la comtesse. —Quelque misère honteuse, murmura madame d'Herquancy. Mon Dieu, faites entrer, ordonna-t-elle à la femme de chambre qui, la tête tournée, sourit pour elle-même, et de sa propre perpétuité et du pauvre subterfuge de sa maîtresse. —Devant Adeline on ouvrit plusieurs portes. La comtesse d'Herquancy, prête à sortir, se trouvait dans une pièce correspondant au mot ancien de boudoir, et qui s'appelle cabinet de toilette, depuis que les appareils de celui-ci sont relégués dans la salle de bain. Il y avait une table à coiffer, couverte de flacons et d'objets en vermeil, des petites meubles avec une foule de minuscules tiroirs, d'immenses armoires à plusieurs corps et à façades de glaces, des gongaches, des aquarelles, d'anciennes gravures en couleurs dans des cadres blancs, suspendus aux murs par des rebans clairs, des photographies en foule sur un panneau d'étoffe. Adeline pénétra dans ce délicieux réduit qu'éclairait une vaste baie à petite carreaux drapée de mousseline et de dentelle. Emue dans son goût délicat et à la même temps qu'intimidée, elle

s'avança hésitante, vers le milieu de la chambre. La maîtresse de céans se présentait assise et de dos, occupée à griffonner un billet. —Circostances heureuses, car le temps va à terminer une phrase avant de se retourner fut trop long pour que la curieuse Joséphine fût gardée la porte entr'ouverte. Les deux femmes se trouvaient donc bien seules quand celle du plus grand monde fit face à son humble visiteuse. La villageoise ne put retenir une sourde exclamation. Dans la fille du marquis et de la marquise d'Alligné, Adeline venait de reconnaître la discrète "marraine" du petit Tiennot, qui, la veille même se révélait à elle comme la mère de l'enfant disparu. Solange ne vit pas cette stupéfaction, ne se demanda pas comment on l'avait découverte. Un cri de joie vint à ses lèvres: —Ah! nonnon... Vous savez où il est?... Mais, en joyant la pauvre fille seconner la tête, en remarquant la pâleur, l'embarras de son visage, la comtesse eut le vrai sentiment de la situation. Une flamme rose courut sur ses traits, qui pâlirent mortellement ensuite. Puis, enveloppée d'une dignité douloureuse: —Vous voyez... C'est vrai... Tiennot est mon fils.

Et, devant le silence interdit d'Adeline: —Ah! ajouta-t-elle avec un déshabillé sourire, je le crierais à la face du monde si cela devait me le rendre. La nourrice, les yeux soudain pleins de larmes, ne put que dire: —Madame la comtesse, je suis heureuse que le cher petit soit à vous. —Pourquoi?... —Parce que... je ne sais comment dire... Une pauvre fille comme moi ne peut pas se permettre d'aimer une grande dame comme madame la comtesse. Solange lui prit la main. —Que dites-vous, Adeline?... Nous sommes deux femmes, deux mères... Mon enfant est presque le vôtre, car vous l'avez nourri... Votre affection m'est bien précieuse. Mais pourquoi m'aimez-vous?... —Madame, c'était d'abord parce que votre mère, madame la marquise, fut si bonne pour la mienne. Mais vous avez fait bien davantage pour moi. Vous êtes venue à la pauvre fille fatiguée, pour la relever en lui coulant votre enfant. —Mon enfant... Notre Tiennot?... Où est-il mon Dieu?... —Madame la comtesse n'a aucune idée?... —Autonne... hélas! Mais vous-même, Adeline?... Non?... Pourquoi venez-vous ici,

puisque ce n'était pas pour me parler de lui?... —Je ne vais pas prévenir. Un danger vous menace. Mais il est trop tard. Ce danger, c'était-il l'enlèvement de Tiennot. Je comprends comme tout se tient. Le misérable connaît votre secret. —Quel misérable?... —Gervais, le garde de la Louvette. —Gervais?... C'était donc bien lui Ah! je ne m'étais pas trompée s'écria la comtesse. —Oh! madame!... cet homme!... Qui nous en délivrera?... —Vous le craignez donc?... —Si je le craignais!... Il m'a fait bien du mal... Il m'en fera peut-être davantage. —Da mal!... A vous?... —Comment?... —Il est le père de ma petite Berthe... (Mouvement de Solange.) Mais il est son père par un crime... Si vous saviez, madame... à la Louvette, un soir, au fond du parc... Ah! l'habomnation!... J'ai crié... Il a égaré mes lèvres contre mes dents... J'ai cru mourir. —Malheureuse!... Pourquoi ne pas le dénoncer?... Pourquoi vous taisez?... Mes parents l'auraient chassé... On pouvait l'envoyer au bagne. —Cela ne rend pas l'honneur à une fille. Et puis... il m'a menacé... —De quoi?... —De se venger sur vous, sur toute votre famille, en se servant

d'un secret qu'il avait surpris. —Lequel?... —Je ne vais pas alors, mais je suis maintenant, dit Adeline. —Le mien?... —Oui, madame la comtesse. —Mon Dieu!... soupira Solange. Elle revoyait la soirée sanglante, le jardin nocturne, la retraite d'amour doucement éclairée, le meuble des lettres forcé par des mains brutales. Elle revoyait ses mains de ruse, la silhouette trapue. Elle se rappelait l'obsession immédiate, presque mécanique, aux ordres du maître. —Cet homme est l'instrument aveugle d'un autre, murmura-t-elle. —Même à la confidente qui l'écoutait, elle ne nomma pas cet autre. Mais les féroces légendes la traversèrent, la laissant bouleversée et frissonnante — les récits des lointaines expéditions où serait né, parmi de tragiques aventures, le dévouement du soldat Gervais à son chef Maxime d'Herquancy. —Madame, reprit Adeline —qui s'éleva de la terreur où Solange s'enfonçait, mettez, les yeux fixés, — nous pouvons nous estimer heureuses que Tiennot ne soit pas aux mains de ce bandit. Elle raconta la tentative d'enlèvement. Tout s'éclaircit aux yeux de la mère, de moins tout ce qui était souffrance passée, pé-